0.a. Objectif

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

0.b. Cible

Objectif 4.3 : D'ici 2030, assurer l'égalité d'accès de toutes les femmes et de tous les hommes à un enseignement technique, professionnel et supérieur abordable et de qualité, y compris universitaire

0.c. Indicateur

Indicateur 4.3.1 : Taux de participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à la formation formelles et non formelles au cours des 12 mois précédents, selon le sexe

0.d. Série

Sans objet

0.e. Mise à jour des métadonnées

2021-07-01

0.f. Indicateurs connexes

1.4, 4.4, 4.5, 5.b, 8.5, 9.2

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

1.a. Organisation

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

2.a. Définition et concepts

Définition:

Le pourcentage de jeunes et d'adultes d'une tranche d'âge donnée (p. ex., 15-24 ans, 25-64 ans, etc.) participant à une éducation ou à une formation formelle ou non formelle au cours d'une période donnée (p. ex. 12 derniers mois).

Concepts:

L'éducation et la formation formelles sont définies comme l'éducation dispensée par le système d'écoles, de collèges, d'universités et d'autres établissements d'enseignement formel qui constitue normalement une « échelle » continue d'éducation à temps plein pour les enfants et les jeunes, généralement à partir de l'âge de 5 à 7 ans et jusqu'à 20 ou 25 ans. Dans certains pays, les parties supérieures de cette « échelle » sont des programmes organisés conjoints d'emploi à temps partiel et de participation à temps partiel au système scolaire et universitaire ordinaire.

L'éducation et la formation non formelles sont définies comme toutes les activités d'apprentissage organisées et soutenues qui ne correspondent pas exactement à la définition ci-dessus de l'éducation formelle. L'éducation non formelle peut donc avoir lieu à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des établissements d'enseignement et s'adresser à des personnes de tous âges. Selon les contextes nationaux, elle peut couvrir des programmes éducatifs visant à transmettre l'alphabétisation des adultes, les compétences de vie, les compétences professionnelles et la culture générale.

2.b. Unité de mesure

Pourcentage. Cet indicateur est exprimé comme le pourcentage de jeunes et d'adultes d'une tranche d'âge donnée qui participent à des études ou à une formation au cours d'une période donnée.

2.c. Classifications

Sans objet

3.a. Sources de données

Données d'enquête auprès des ménages sur les participants à l'éducation et à la formation formelles et non formelles par année d'âge; recensements de la population et enquêtes pour les estimations de la population par année d'âge (si l'on utilise des données administratives sur les inscriptions).

3.b. Méthode de collecte des données

Les données sont recueillies auprès des organisations respectives responsables de chaque enquête.

3.c. Calendrier de collecte des données

Le calendrier varie selon l'enquête et le pays.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Le calendrier varie selon l'enquête et le pays.

3.e. Fournisseurs de données

Ministères de l'éducation et/ou bureaux nationaux de statistique.

3.f. Compilateurs des données

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

3.g. Mandat institutionnel

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est la branche statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'Institut produit des données et des méthodologies comparables au niveau international dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication pour les pays à tous les stades de développement.

Le <u>cadre (en anglais)</u> « <u>Education 2030 Framework for Action 100</u> » a clairement indiqué que : « Compte tenu de l'importance de l'harmonisation du suivi et de l'établissement de rapports, l'ISU restera la source officielle de données comparables au niveau transnational sur l'éducation. Il continuera de produire des indicateurs de suivi internationaux basés sur son enquête annuelle sur l'éducation et sur d'autres sources de données qui garantissent la comparabilité internationale pour plus de 200 pays et territoires. En plus de la collecte de données, l'ISU travaillera avec des partenaires pour développer de nouveaux indicateurs, des approches statistiques et des outils de suivi afin de mieux évaluer les progrès pour les cibles liées au mandat de l'UNESCO, en travaillant en coordination avec le "SDG-Education 2030 SC" ».

4.d. Validation

L'Institut de statistique de l'UNESCO partage toutes les valeurs des indicateurs et les notes sur la méthodologie avec les bureaux nationaux de statistique, les ministères de l'éducation ou d'autres organismes compétents dans les différents pays pour leur examen, leur rétroaction et leur validation avant la diffusion des données.

4.e. Ajustements

Sans objet

4.g. Agrégations régionales

Les agrégats régionaux et mondiaux ne sont actuellement pas disponibles pour cet indicateur.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Sources des divergences :

Aucune.